

FERME DELATTRE : L'HEURE DE LA RÉHABILITATION

7 octobre 2005

Le projet de réhabilitation de la ferme Delattre avance. Coup de projecteur sur un des plus gros chantiers de la commune. Après la rénovation de l'aile gauche de la ferme Delattre, deux autres chantiers seront à mener au niveau de l'aile droite et de la façade.



Accolée à la ferme Fauquenoy, au cœur de la cité, la ferme Delattre garde le cachet de l'architecture flamande, faisant ainsi la fierté des Sainghinois dont le premier magistrat, Georges Le-grand. « C'est en 1997 que mon prédécesseur, M. Lanquetin, a eu l'opportunité de l'acheter pour un montant d'1 540 000 francs. Cela aurait été dommage qu'elle parte à un privé. Cette ferme est une vraie opportunité de par son caractère architectural, sa position au centre de la commune. Elle s'harmonise avec fa

mairie et la ferme Fauquenoy. »

À l'époque, les élus s'étaient concertés sur le devenir du bâtiment, constatant le bon état du corps central de ferme contrairement aux deux ailes. Avait alors émergé l'idée d'installer les services de la mairie. Une proposition très vite abandonnée. « *Le projet n'était pas assez mûr* », estime le premier magistrat.

En 1999-2000, quelques pièces du corps central de ferme ont été réaménagées par le service technique. Le service de communication, l'agent de police municipal et le service jeunesse s'y sont installés. « *C'était l'occasion de soulager certains services. Le service communication, par exemple, était vraiment à l'étroit.* » Et, à l'étage, des bureaux ont été aménagés pour y assurer des réunions.

La ferme Delattre pour quels usages ?

L'équipe municipale gardait en tête le devenir de cette ferme. Une réflexion qui a permis de dégager trois lignes directrices : conserver la structure en l'état, la mettre au service des habitants et favoriser les liaisons entre le centre de la commune et l'espace 2 000, les infrastructures sportives. « *Puis, une urgence s'est présentée : la mise hors d'eau des ailes et des façades qui entraînaient la dégradation du bâtiment.* »

Trois phases de travaux

En 2003, le sablage de l'extérieur du bâtiment s'est imposé et en 2004, la réfection des toitures de l'aile gauche. Un chantier qui a coûté 44 587 € avec un financement de la Direction générale de l'équipement (DGE), à hauteur de 36 %. « *Restaient alors les problèmes de l'aile droite et la façade. Fin 2004, tout un dossier avait été monté pour ces aménagements mais la subvention a été refusée par la Préfecture. Ce type de bâtiment n'étant pas, pour elle, une priorité. Du coup, récemment, on a demandé une subvention auprès du conseil général dans le cadre du patrimoine rural. On attend la réponse.* »

Autofinancement ?

Et si la municipalité essayait un deuxième refus? « *On financera seul les travaux. J'ai prévu au budget primitif le financement de ces deux opérations qui s'élèvent à 262 000 €. Les crédits ont été votés à la majorité.* »

L'aile droite sera entièrement rénovée avec des opérations de dépose de la charpente. La toiture sera remplacée à l'identique, avec l'ajout d cinq châssis de toit du côté de la cour. Le plancher sera, également, refait. Et à l'arrière est prévu une extension. « *Le projet étant de construire une salle polyvalente. Aujourd'hui, elle est au restaurant scolaire.* » Quant à la façade, l'idée est de créer quatre passages couverts pour favoriser la circulation entre la cour et l'espace 2000, et la place de la mairie. Des portails métalliques viendront clôturer les quatre ouvertures ainsi que le passage couvert existant, du côté de la place. Le maire de la ville, Georges Legrand, imagine, déjà, la possibilité de faire vivre cette cour si atypique, donnant du caractère à Sainghin-en-Weppes. « *On peut, par exemple, imaginer la mise en place de marchés couverts ou bien même de festivals.* »

L'appel d'offres de ces deux phases va être lancé. Fin d'année, début d'année prochaine, les travaux devraient démarrer et durer quelques mois. Ce qui laisse, encore, du temps à l'équipe municipale pour réfléchir aux différents usages de cette ferme Delattre. « *L'idée de déplacer les services de la mairie est définitivement abandonnée. Rien n'est défini quant à l'emplacement des différents services installés dans le corps de ferme. On a, en tête, l'idée d'ouvrir la structure aux différentes associations. Il y a plusieurs pistes de réflexion. On y va progressivement en fonction des moyens. La première des priorités était de sauver le bâtiment, de le mettre hors d'eau. Ce qui a été fait.* »

Marie-Catherine NICODEME